



1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
JON 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889
Site internet : sjdl.qc.ca

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

DEMANDE DE PERMIS CERTIFICAT D'OCCUPATION

Coût 20\$

Date de la demande : _____ Demande reçue le : _____

IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> Propriétaire		<input type="checkbox"/> Demandeur/locataire (procuration obligatoire)	
Nom : _____	_____	Ville : _____	_____
Adresse : _____	_____	Code Postal : _____	_____
Téléphone : _____	_____	Courriel : _____	_____

INFORMATIONS SUR L'EMPLACEMENT

Adresse du local : _____
Superficie : _____
Nom de l'entreprise: _____
Numéro de NEQ : _____
Occupation actuelle : _____
Occupation projetée _____
Date d'occupation : _____
Date du début des activités : _____

DOCUMENTS REQUIS

ANNEXE

• Plan de l'aménagement intérieur actuel et projeté (s'il y a lieu), incluant la superficie avant et après	<input type="checkbox"/>
• Plan du stationnement, incluant le nombre de cases pour l'occupation	<input type="checkbox"/>
• Autorisation du ministère (s'il y a lieu)	<input type="checkbox"/>

TRAVAUX REQUIS

OUI NON

Est-ce que des travaux sont requis pour l'exercice de l'usage projeté?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--------------------------

DÉCLARATION

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.
Je certifie que le ou les arbres à abattre seront identifiés afin de permettre à l'inspecteur de les identifier.

Signature : _____ Date : _____

***Si des travaux sont requis pour l'exercice de l'usage, une demande de permis ou de certificat doit être déposée préalablement ou même moment que la demande de certificat d'occupation par le requérant et les travaux doivent être complétés préalablement à l'émission du certificat d'occupation.**

À noter :

- 1- Le fonctionnaire désigné pour l'évaluation de la demande peut demander toute autre information jugée nécessaire.
- 2- Les documents requis pour déposer une demande de permis doivent être remplis de manière indélébile afin de garantir leur lisibilité et leur conformité.



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889
Site internet : sjdl.qc.ca

DEMANDE DE PERMIS CERTIFICAT D'OCCUPATION

Coût 20\$

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 15-2024 - STATIONNEMENT

Le présent document n'a aucune portée réglementaire et ne saurait faire l'objet d'une interprétation visant à se soustraire aux règlements dont il fait mention, ou ayant pour effet d'affecter de quelque façon leur portée. Seuls les règlements ont force de loi. De plus, les règlements peuvent avoir été modifiés depuis la préparation du présent document. Dans un tel cas, la version officielle a toujours préséance.

Groupe commerce	Nombre de cases de stationnement requis
C1, C201, C202	1 case par 30 m ² de plancher
C203 à C205	1 case par 20 m ² de plancher
C301	1 case par 40 m ² de plancher
C302, C303	1 case par 65 m ² de plancher
C304	1 case par 15 m ² de plancher
C305, C307	1 case par 100 m ² de plancher
C306	1 case par 60 m ² de plancher
C308	1 case par 20 m ² de plancher
C309	1 case par 40 m ² de plancher
C310, C311	1 case par 20 m ² de plancher
C401, C402	1 case par 6 sièges fixes ou 1 case par 20 m ² de plancher pouvant servir à des rassemblements mais ne contenant pas de sièges fixes.
C403, C5	1 case par 15 m ² de plancher
C6	1 case par chambre plus 2 cases pour employés
C701 à C705	1 case par 60 m ² de plancher
C706	3 cases plus 1 case par baie de service
C707 à C709	3 cases minimales et : 1. 1 case par 30 m ² de plancher de vente au détail 2. 1 case par 15 m ² de plancher de restauration 3. 1 case par 60 m ² de plancher d'atelier mécanique
C801 à C804	1 case par 30 m ² de plancher
C805, C806	5 cases
C901	1 case par 30 m ² de plancher
C902, C903, C904, C906	1 case par 60 m ² de plancher ou 1 case par 25 m ² de plancher dans le cas d'un bâtiment, ou toute partie d'un bâtiment, utilisé pour des fins de bureaux administratifs
C905, C907	1 case par 100 m ² de plancher.